

## Recensement des implantations d'entreprises françaises à l'étranger

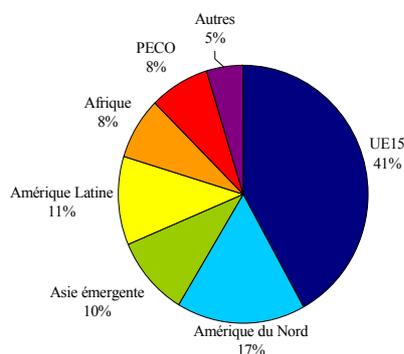
Les implantations d'entreprises françaises à l'étranger ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 520 Mds € en 2004, soit davantage que les exportations françaises (340 Mds €). La DGTPE a conduit un recensement de ces implantations, qui permet de dégager plusieurs constats innovants :

- En termes de structure géographique, on retrouve la même spécialisation relative pour les implantations à l'étranger que pour les exportations. Les entreprises tricolores sont davantage orientées vers l'Afrique et le Proche et Moyen Orient, et moins vers l'Asie et vers les PECO, ce qui représente un positionnement moins favorable que celui de l'Allemagne.
- Les pays émergents ou en développement accueillent une part importante des activités françaises à l'étranger même s'ils représentent moins de 10% des capitaux investis. De plus, c'est dans les PECO et les pays émergents d'Asie que la croissance des activités françaises a été la plus rapide ces dernières années.
- Contrairement à ce que suggèrent les données brutes d'investissement direct, l'activité française à l'étranger est autant orientée vers l'industrie que vers les services : chacun de ces secteurs représente 40% des établissements français à l'étranger et des capitaux investis. Le secteur industriel est même plus important que les services en termes d'effectifs et de chiffre d'affaires français à l'étranger.
- Les implantations d'entreprises françaises dans les pays émergents ou en développement relèvent largement d'une stratégie de conquête de marchés. Dans ces pays comme dans les pays développés, les activités commerciales et les activités de service emploient des effectifs élevés avec respectivement plus de 20% et plus de 30% des effectifs français. Or la majorité des activités de service implantées dans les pays émergents ou en développement vise avant tout à alimenter une demande locale.

Source : DGTPE, Enquête filiales.

Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et de la Politique économique et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Répartition géographique des effectifs français à l'étranger



L'activité des entreprises françaises à l'étranger a crû beaucoup plus vite que nos exportations au cours des dernières décennies : par exemple, depuis 1980, les stocks d'investissements directs français à l'étranger (IDE) ont été multipliés par 17 pour atteindre 720 Mds € en 2005, tandis que nos exportations n'ont que quintuplé pour s'établir à 350 Mds €. L'implantation à l'étranger s'impose de plus en plus comme un passage obligé pour la conquête de nouveaux marchés. Cette forte croissance de la présence française à l'étranger renforce le besoin de connaître sa localisation et sa nature pour analyser la stratégie des entreprises françaises à l'international.

**La DGTPE a réalisé un recensement des implantations françaises à l'étranger via le réseau international des Missions Economiques : «l'enquête filiales».** Nous disposons ainsi de la répartition géographique

et sectorielle du nombre, des effectifs et du chiffre d'affaires des établissements français à l'étranger.

Les résultats de cette enquête permettent notamment de contredire certaines idées reçues :

- les pays émergents ou en développement accueillent certes moins de 10% des stocks d'IDE français à l'étranger, mais ils représentent une proportion supérieure des activités françaises notamment en terme d'effectifs ;
- les activités de services ne représentent qu'environ 40% des investissements français à l'étranger ;
- les investissements français dans les pays émergents ou en développement ne sont pas plus orientés que dans les pays développés vers des activités industrielles ou vers des services aux entreprises.

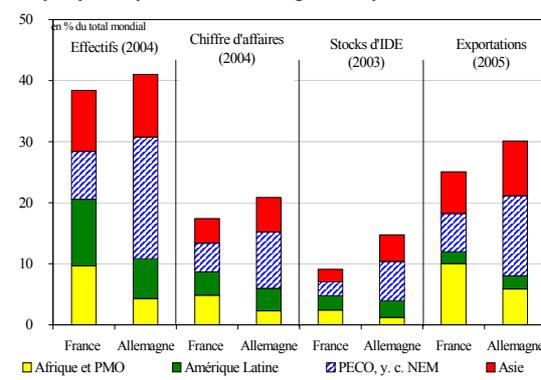
## 1. Les particularités du positionnement géographique de la France à l'exportation se retrouvent dans la répartition de la présence française à l'étranger

**Les exportations françaises sont pénalisées par rapport aux exportations allemandes par un positionnement géographique moins porteur.** L'Afrique et le Proche et Moyen-Orient ont absorbé 10% des exportations françaises en 2005, contre seulement 6% des exportations allemandes. A contrario, les PECO et l'Asie ne représentent que 13% des exportations françaises, contre 22% des exportations allemandes.

**Les résultats de «l'enquête filiales» montrent que l'écart de positionnement à l'exportation entre la France et l'Allemagne se retrouve dans la répartition géographique de leur présence à l'étranger.** En 2003, l'Afrique et le Proche et Moyen-Orient pesait deux fois plus lourd dans les stocks d'IDE français à l'étranger que dans les stocks d'IDE allemands. Inversement, les PECO et l'Asie émergente représentaient une proportion deux à trois fois plus faible dans les stocks d'IDE français. Les effectifs employés à l'étranger confortent ces écarts de positionnement sur l'Afrique et les PECO : ces zones accueillent respectivement 10% et 8% des emplois fran-

çais à l'étranger, contre respectivement 4% et 20% des emplois allemands. L'écart disparaît en revanche pour l'Asie : elle emploie 10% des effectifs français comme des effectifs allemands. La présence allemande en Asie émergente apparaît donc comme plus capitalistique que la présence française, ce qui pourrait tenir à des positionnements sectoriels différents.

Graphique 1 : présence à l'étranger et exportations (PE/PED)



Source : Bundesbank, Banque de France, «enquête filiales», CHELEM.

## 2. Les pays émergents ou les pays en développement<sup>1</sup> accueillent une part importante des activités françaises à l'étranger

**2.1 Les pays émergents ou en développement accueillent moins de 10% des montants investis par les entreprises françaises à l'étranger, mais environ 40% des établissements et de leurs effectifs**

Les pays développés constituent logiquement la principale zone d'implantation de nos entreprises (56% des établissements français à l'étranger en 2004). En particulier, les pays d'Europe occidentale concentrent 40% du nombre et des effectifs de nos implantations. In-

fine, l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Belgique sont les quatre premiers marchés d'implantation des entreprises françaises.

**Néanmoins, 44% des établissements français à l'étranger sont localisés dans les PE/PED, dont 14% en Asie, 11% en Europe de l'Est et 10% en Afrique.** Par ordre décroissant, la Chine, la Pologne, le Maroc, le Brésil, l'Inde et la Russie se classent, selon notre recensement, parmi les 15 premiers marchés d'implantation des entreprises françaises.

(1) On utilisera le sigle PE/PED par la suite pour désigner cette catégorie de pays.

**La proportion des implantations françaises établies dans les PE/PED (44%) est très supérieure à la part de ces pays dans les montants investis à l'étranger comme on le voit sur le graphique 2 (9% du stock d'IDE français fin 2003, dont 2% en Asie, 2% en Europe de l'Est, 1,5% en Afrique). De fait, les établissements français implantés dans les pays émergents ou en développement sont de taille (en moyenne) inférieure à ceux des pays développés : 44% des établissements n'accueillent que 38% des effectifs, et moins de 20% du chiffre d'affaires. Par ailleurs, la production dans les PE/PED est plus intensive en main-d'œuvre et moins intensive en capital que dans les pays développés, ce que l'on retrouve bien ici. En ce sens, l'indicateur d'IDE sous-estime l'importance réelle des pays émergents ou en développement dans l'activité de nos filiales à l'étranger. À défaut de connaître la répartition géographique de la production française à l'étranger, l'indicateur le plus proche est celui du chiffre d'affaires, qui est réalisé pour 15 à 20% dans les PE/PED<sup>2</sup>.**

## 2.2 La croissance de l'activité française est plus rapide dans les pays émergents que dans les pays développés, et plus particulièrement dans les PECO et en Asie

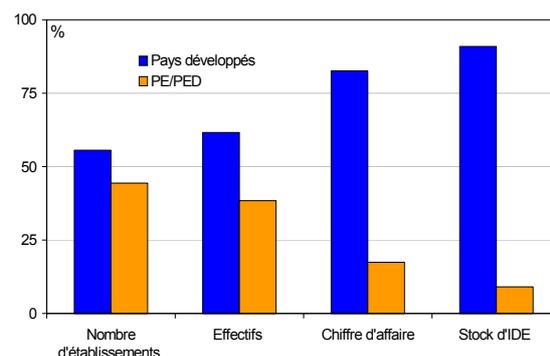
**La croissance du stock d'IDE français à l'étranger a été modérée entre 2002 et 2004 (+4% par an, contre +20% par an sur la période 1995-2002). Le nombre d'établissements français à l'étranger recensés a pour sa part progressé de 18% en moyenne par an entre 2002 et 2004.** Cette croissance rapide du nombre d'implantations recensées pourrait être d'ordre statistique (meilleure couverture du champ de «l'enquête filiales»), mais des facteurs économiques peuvent également être avancés :

- La progression de notre stock d'IDE à l'étranger (valorisé en euros) a été mécaniquement freinée par l'appréciation de l'euro au cours de la période 2002-2004.

### 3. L'activité française à l'étranger est autant orientée vers l'industrie que vers les services<sup>3</sup>

Habituellement, les données d'IDE utilisées sont ventilées par secteurs d'activité des maisons mères et font apparaître une proportion de l'ordre de 2/3 pour les services et seulement 1/3 pour les autres secteurs. En effet, 40% des stocks d'IDE français à l'étranger sont détenus par des holdings et sont à ce titre comptabilisés dans le secteur

Graphique 2 : répartition géographique de la présence française



Sources : «enquête filiales» DGTPE (2004), Banque de France (2003) pour les IDE.

- Le repli des flux d'IDE est général au sein de l'UE sur cette période et tient notamment à une pause dans les grandes fusions et acquisitions. Les investissements réalisés sur la période 2002-2004 pourraient concerner des créations ou acquisitions d'entreprises moins capitalisées.
- Les IDE ne prennent pas en compte les investissements réalisés par les filiales françaises à l'étranger, dès lors que ceux-ci utilisent des financements locaux. Or, ce mode de croissance est appelé à se répandre avec le développement des filiales françaises à l'étranger.

**Les PE/PED accueillent une proportion croissante des IDE français :** alors qu'ils ne représentaient que 9% des stocks en 2003, ils accueillent chaque année plus de 10% des flux. La progression de nos investissements dans ces pays bénéficie essentiellement aux PECO (5% de nos flux d'IDE sur 2001-2004) et à l'Asie (3% de nos flux d'IDE). D'après «l'enquête filiales», la progression des effectifs des établissements français à l'étranger aurait été plus rapide dans les PE/PED (+20% par an entre 2002 et 2004) que dans les pays développés (+11% par an). En Asie émergente, le nombre d'établissements français et leurs effectifs auraient presque doublé en deux ans.

des services, ce qui ne reflète en rien l'activité des filiales. **Hors services financiers<sup>4</sup>, la répartition sectorielle de la présence française à l'étranger est en fait proche de 40% pour le secteur industriel, 40% pour les services et 20% pour le commerce,** en termes de nombre d'établissements et de stocks d'IDE. Le

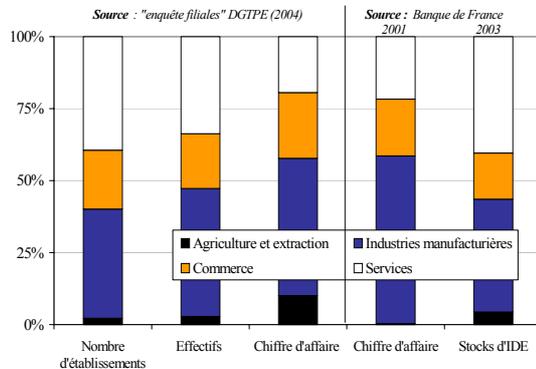
(2) La répartition géographique du chiffre d'affaires issu de «l'enquête filiales» est approximative, comme indiqué dans l'annexe méthodologique.

(3) Nous incluons la construction et la production et distribution d'énergie et d'eau dans les services. Ces deux activités sont plus orientées vers la demande locale que l'industrie manufacturière.

(4) L'étude de la répartition sectorielle du chiffre d'affaires et du stock d'IDE de source Banque de France nécessite d'exclure les services financiers (cf. annexe). D'après «l'enquête filiales», ces derniers représenteraient entre 5% et 8% des établissements français à l'étranger, de leurs effectifs et de leur chiffre d'affaires. Sauf mention contraire, les répartitions sectorielles présentées dans cette étude excluent les services financiers.

secteur industriel est plus important que les services en termes d'effectifs (44% contre 34%) et de chiffre d'affaires français à l'étranger (50 à 60% contre environ 20%). Le secteur primaire (agriculture et extraction de matières premières) pèse moins de 5% dans le nombre d'établissements, les effectifs et les stocks d'IDE, et entre 0 et 10% dans le chiffre d'affaires.

**Graphique 3 : Répartition sectorielle de la présence française**



Dans le secteur des services, c'est la catégorie «services aux entreprises» qui occupe la première place en termes de nombre d'établissements (39% des établissements de services) ; les transports et communications sont le premier secteur de service en termes d'IDE (29% des stocks des services non financiers) et l'hôtellerie-restauration en termes d'effectifs (23% des effectifs des services). Enfin, les services financiers seraient le premier secteur de service en termes de chiffre d'affaires (32% du CA des services), d'après les résultats de «l'enquête filiales».

Les données de «l'enquête filiales» font ressortir le secteur de la chimie, pharmacie et fabrication de caoutchoucs et plastiques comme le premier secteur industriel français à l'étranger, avec environ 30% des établissements, des effectifs et du chiffre d'affaires dans l'industrie. Au contraire, dans les données de source Banque de France, c'est l'industrie des matériels de transport qui apparaît comme le premier secteur manufacturier français à l'étranger, avec plus de la moitié du chiffre d'affaires et plus de 40% des stocks d'IDE.

#### 4. Les investissements français dans les PE/PED relèvent largement d'une stratégie de conquête de marché

La répartition sectorielle de la présence française à l'étranger met en évidence que les investissements français dans les PE/PED relève largement d'une stratégie de conquête de marché. Cela contredit certaines présentations schématiques de l'investissement à l'étranger tendant à l'assimiler à de la délocalisation d'activités quand il a lieu vers les pays émergents ou en développement et à de la conquête de marchés uniquement quand il a lieu vers les pays développés. On constate en effet que :

- les filiales commerciales sont moins nombreuses que dans les pays développés mais de taille plus importante. Elles totalisent 22% des effectifs français dans les PE/PED, soit plus de 410 000 salariés ;
- le poids des services est équivalent à celui observé dans les pays développés, avec 33% des effectifs, soit près de 710 000 salariés ;
- ces services sont plus orientés que dans les pays développés vers une demande locale de développement des infrastructures et moins vers les services aux entreprises.

Par ailleurs, 4% des effectifs français dans les PE/PED sont employés à exploiter les ressources naturelles de ces pays au travers d'activités agricoles ou extractives.

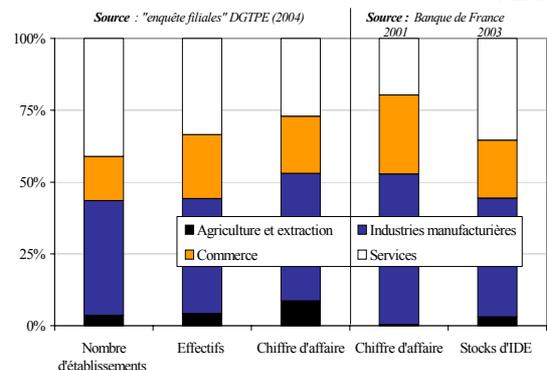
##### 4.1 Les effectifs commerciaux sont élevés, y compris dans les PE/PED

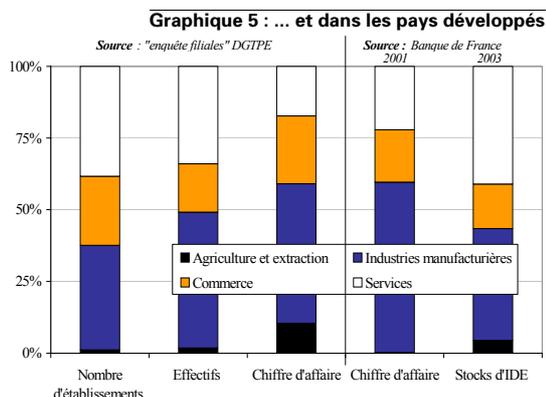
L'ensemble des implantations commerciales sont moins nombreuses dans les PE/PED que dans les pays développés, mais elles sont de taille plus importante. Le poids du commerce est plus faible dans

les PE/PED que dans les pays développés en termes de nombre d'établissements français (15% contre 24%), mais il est plus élevé en termes d'effectifs (22% contre 17%) et de stock d'IDE (20% contre 16%). De fait, l'effectif moyen des établissements commerciaux est près de deux fois plus élevé dans les PE/PED que dans les pays développés. La grande distribution française détient notamment des implantations importantes en Amérique du Sud (Brésil, Argentine), en Asie (Chine, Thaïlande, Corée, Indonésie) et dans les Nouveaux États Membres de l'Union Européenne.

L'investissement dans les PE/PED permet aussi l'exploitation de leurs ressources naturelles. Les activités agricoles et extractives pèsent plus lourd dans les PE/PED que dans les pays développés : 4% du nombre et des effectifs des établissements français dans les PE/PED, contre respectivement 1% et 2% dans les pays développés.

**Graphique 4 : répartition de la présence française dans les PE/PED...**





#### 4.2 Les activités de service sont aussi importantes dans les PE/PED que dans les pays développés

**Le poids de l'industrie dans l'activité française à l'étranger n'est pas plus élevé dans les pays émergents ou en développement que dans les pays développés.** Le poids de l'industrie est légèrement plus élevé dans les PE/PED en termes de nombre d'établissements français (40% dans les PE/PED, contre 36% dans les pays développés), mais il est très proche en termes de stock d'IDE (41% contre 39%) et inférieur en termes d'effectifs (40% contre 47%) et de chiffre d'affaires (44% dans «l'enquête filiales» et 52% dans les données de la Banque de France, contre respectivement 49% et 59% dans les pays développés)

A un niveau plus détaillé, on constate logiquement que des activités à faibles qualifications telles que l'industrie agroalimentaire et le textile-habillement pèsent plus lourd dans les PE/PED que dans les pays développés (respectivement 8% et 3% des effectifs, contre 2% et 1% dans les pays développés). Au contraire, des secteurs industriels à plus forte valeur ajoutée tels que la construction aéronautique, navale et ferroviaire ou la chimie-pharmacie pèsent moins lourd dans les PE/PED que dans les pays développés (respectivement 1% et 10% des effectifs, contre

4% et 18% dans les pays développés). Ceci témoigne logiquement du fait que **les pays développés sont plus attractifs pour la localisation d'activités qualifiées que pour la localisation d'activités non qualifiées.** Par ailleurs, les écarts de répartition sectorielle entre les PE/PED et les pays développés sont relativement faibles. La «montée en gamme» des PE/PED ne semble donc pas susceptible de bouleverser la structure sectorielle des investissements français vers ces pays.

#### 4.3 Les services occupent une place comparable à celle de l'industrie

**Le poids des services dans l'activité française est assez proche dans les pays émergents ou en développement et dans les pays développés :** il est légèrement plus élevé dans les PE/PED en termes de nombre d'établissements français (41% contre 38%), mais égal en termes d'effectifs (33% contre 34%) et plus faible en termes de stocks d'IDE (35% contre 41%). Les établissements de service sont relativement plus nombreux dans les PE/PED que dans les pays développés, mais ils sont de taille plus faible et moins capitalisés.

**À un niveau plus détaillé, on constate que les services qui ont un poids plus élevé dans les pays émergents ou en développement que dans les pays développés répondent aux besoins spécifiques des PE/PED en termes de développement d'infrastructures :** il s'agit de la construction (5% des effectifs français dans les PE/PED contre 2% dans les pays développés), de la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (6% contre 3%), et de l'assainissement et voirie (3% contre 1%). A l'opposé, les services aux entreprises (R&D, services informatiques, ...) ne représentent que 4% des effectifs français dans les PE/PED, contre 9% dans les pays développés.

**Nila CECI**

**Tableau 1 : répartition géographique (en %) des entreprises françaises à l'étranger<sup>a</sup>**

	Nombre d'établissements	Effectifs <sup>b</sup>	Chiffres d'affaires <sup>b</sup>	Stocks d'IDE
<b>Pays développés</b>	<b>56</b>	<b>62</b>	<b>83</b>	<b>91</b>
- UE15	39	41	49	58
- AELE (hors Islande)	2	1	1	5
- Amérique du Nord	12	17	27	26
- Japon, Australie, Nle Zélande	3	3	5	3
<b>Pays émergents / en développement</b>	<b>44</b>	<b>38</b>	<b>17</b>	<b>9</b>
- NEM	7	5	2	2
- Autres PECO et CEI	4	3	2	1
- Proche et Moyen-Orient	3	2	1	1
- Afrique	10	8	4	2
- Amérique Latine	6	11	4	2
- Asie	14	10	4	2

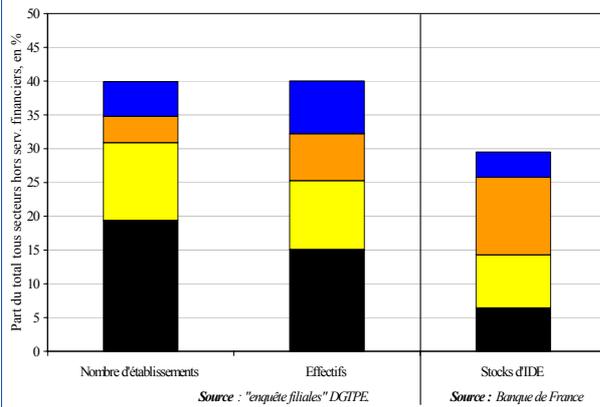
a. Les chiffres sont ceux de 2004, sauf pour les stocks d'IDE qui sont relatifs à l'année 2003.

b. Répartitions corrigées des écarts de taux de réponse entre les zones.

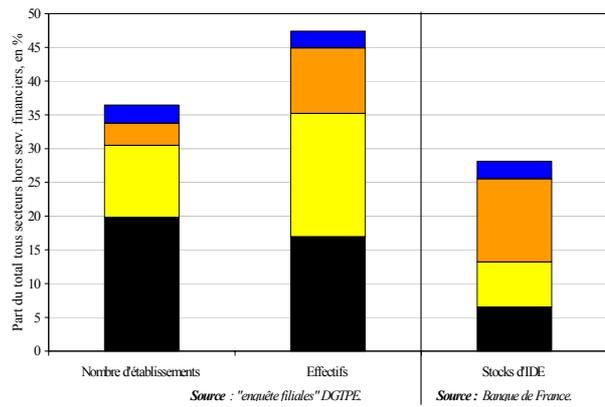
Source : «enquête filiales» pour le nombre d'établissements, les effectifs et le chiffre d'affaires, Banque de France pour les IDE.

## Annexe 1 : graphiques complémentaires

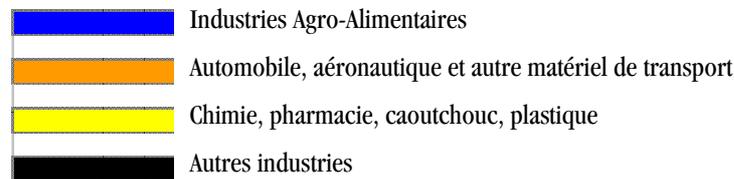
**Poids des secteurs industriels dans la présence française dans les PE/PED**



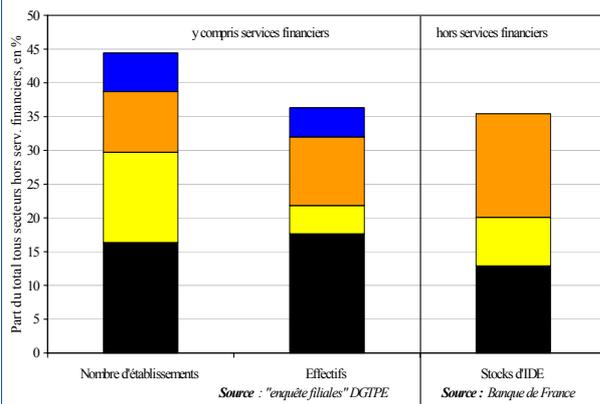
**Poids des secteurs industriels dans la présence française dans les pays développés**



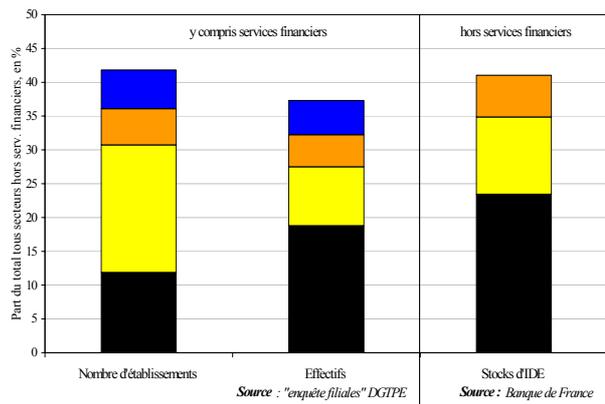
**Légende des deux graphiques précédents**



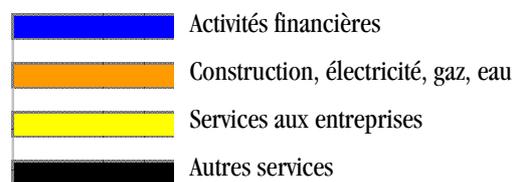
**Poids des services dans la présence française dans les PE/PED**



**Poids des services dans la présence française dans les pays développés**



**Légende des deux graphiques précédents**



## Annexe 2 : Nature des données mesurant l'activité française à l'étranger

La Banque de France mesure le montant des capitaux investis à l'étranger par les entreprises françaises (stocks d'investissements directs à l'étranger) et le chiffre d'affaires des filiales françaises à l'étranger. «L'enquête filiale» et les données de la Banque de France s'appuient sur des méthodologies très différentes, y compris en terme de champ comme on le montre dans cette annexe. Notamment, les résultats obtenus pour le chiffre d'affaires sont cohérents dans les grandes lignes mais pas dans le détail.

Compte-tenu de nombreuses valeurs manquantes, les résultats de «l'enquête filiales» doivent être interprétés avec prudence, et plus particulièrement ceux relatifs au chiffre d'affaires. C'est pourquoi cette étude se limite à quelques constats d'ensemble et confronte systématiquement les résultats aux données de la Banque de France.

«L'enquête filiales» a recensé 28 200 établissements français à l'étranger en 2004, qui employaient plus de 5,4 millions de salariés et réalisaient un chiffre d'affaires cumulé de plus de 520 Mds d'euros. La Banque de France évalue par ailleurs les stocks d'IDE français à l'étranger à près de 610 Mds d'euros à fin 2004.

### I. Méthodologie de «l'enquête filiales» de la DGTPE

A- Objectifs et nature de «l'enquête filiales».

«L'enquête filiales» est réalisée périodiquement par la DGTPE afin de mesurer la présence française à l'étranger. Les informations sont collectées directement auprès des implantations françaises à l'étranger, via le réseau international des Missions Economiques de la DGTPE. L'enquête présente également un intérêt opérationnel dans la mesure où les Missions sont chargées de favoriser le développement des entreprises françaises à l'étranger.

B- Champ de «l'enquête filiales».

«L'enquête filiales» couvre à la fois les établissements secondaires et bureaux de représentation d'entreprises françaises situés à l'étranger, et les entreprises affiliées à des groupes français avec un taux de détention du capital supérieur à 10% (ratio conventionnel, qui correspond au seuil international d'identification des " investissements directs étrangers "). Les entreprises affiliées de façon indirecte à des groupes français sont prises en compte, sur la base des critères d'inclusion recommandés par l'OCDE<sup>a</sup>.

C- Apports et limites de «l'enquête filiales».

«L'enquête filiales» est à ce jour la seule source d'information concernant le nombre des implantations françaises à l'étranger et leurs effectifs. Elle présente l'avantage de collecter le secteur d'activité des filiales, contrairement aux données de la Banque de France. Les implantations françaises à activité «inconnue» représentent 17% du nombre d'implantations françaises, 8% des effectifs et 5% du chiffre d'affaires.

L'enquête n'a aucun caractère obligatoire vis-à-vis des implantations françaises interrogées, ce qui conduit à une collecte d'information plus ou moins parcellaire selon les pays. Pour augmenter le taux de réponse, les informations renseignées pour des années antérieures à 2004 ont été reconduites : 36% des effectifs sont issus d'années antérieures à 2003 et 32% du chiffre d'affaires. En dépit de cette approximation, seules 69% des implantations françaises recensées ont des effectifs connus et 22% un chiffre d'affaires connu. Nos résultats sous-estiment donc les effectifs et le chiffre d'affaires français à l'étranger, mais les plus grosses implantations sont interrogées en priorité, ce qui limite en grande partie le biais baissier<sup>b</sup>. Les répartitions géographiques ont été corrigées des écarts de taux de réponse entre les zones.

### II. Méthodologie des données de source Banque de France

A- Objectifs et nature des données de la Banque de France.

La Banque de France élabore les statistiques de stocks d'IDE afin d'évaluer la position extérieure de la France<sup>c</sup>. Les données proviennent de déclarations obligatoires de la part des banques et entreprises françaises (à partir de certains seuils). Les statistiques de chiffre d'affaires des entreprises étrangères affiliées à la France sont élaborées en interrogeant les maisons mères françaises identifiées dans le cadre de la production des statistiques d'IDE.

B- Champ couvert par les données de la Banque de France.

Le champ couvert par les données de la Banque de France se fonde sur le critère d'entreprise résidente<sup>d</sup> et diffère de celui de «l'enquête filiales», qui se rapproche davantage de la notion d'intérêts français à l'étranger :

- Les filiales des entreprises françaises elles-mêmes détenues par des groupes étrangers sont considérées comme des investissements français.
- Les entreprises affiliées indirectement à la France (ie : via un intermédiaire étranger dans la chaîne des participations) ne sont pas prises en compte.
- Depuis 2002, les liens financiers ne sont pris en compte qu'au-delà d'un seuil de 5 Millions d'euros de capital détenu.

a. Une filiale détenue à plus de 50% est considérée comme entreprise française pour déterminer l'inclusion des entités en aval.

b. Les effectifs et le chiffre d'affaires sont habituellement très concentrés : en France, 3½% des entreprises réalisent les trois quarts du chiffre d'affaires national.

c. La position extérieure de la France est la différence entre les créances que possèdent les résidents français sur les résidents des autres pays d'une part et les dettes des résidents français vis-à-vis des résidents des autres pays d'autre part.

d. Ce critère est conforme aux standards internationaux énoncés dans le 5e manuel du FMI au titre des investissements directs.

En pratique, «l'enquête filiales» couvre davantage d'implantations que les données de la Banque de France (mais le chiffre d'affaires total de l'année 2004 mesuré par les deux enquêtes est proche) : en 2002, elle a recensé plus de 20 000 implantations françaises à l'étranger, contre 5 200 pour l'enquête de la Banque de France.

C- Apports et limites des données de la Banque de France.

Le stock d'IDE de source Banque de France est la seule estimation disponible des capitaux investis par les entreprises françaises à l'étranger. Le mode de collecte des données auprès des maisons mères françaises présente l'avantage d'être homogène selon les pays d'implantation, ce qui évite de biaiser la répartition géographique. La régularité de la collecte permet en outre de mesurer assez finement les évolutions.

Une limite importante des données de source Banque de France est leur ventilation sectorielle, qui est établie d'après l'activité des maisons mères françaises. Nous avons néanmoins élaboré une répartition sectorielle à partir de ces données, en supposant que les filiales ont un secteur d'activité proche de celui de leur maison mère, sauf dans le cas des filiales de holdings. Ceci nous a conduits à exclure les secteurs des holdings et des services financiers<sup>a</sup>, qui représentent respectivement 41% et 18% du chiffre d'affaires français à l'étranger en 2001, et respectivement 38% et 22% des stocks d'IDE en 2003.

### III. Perspectives de recouplement des sources.

Un règlement européen rendra bientôt obligatoire la production de statistiques officielles sur les effectifs et le chiffre d'affaires des filiales étrangères des différents pays européens. Des travaux sont en cours à l'INSEE afin de réunir les différentes sources d'information disponibles. Leur champ d'analyse reste encore mal défini : les entreprises affiliées de façon indirecte à la France devront probablement être prises en compte (ce qui est le cas dans «l'enquête filiales», mais pas dans les données de la Banque de France), mais ceci impose d'attribuer une nationalité aux groupes internationaux sur la base de critères précis. La façon dont cette question sera tranchée influera significativement sur l'image que donnera l'appareil statistique français de notre présence à l'étranger.

- a. Dans les données de la Banque de France, les holdings financiers sont classées dans le secteur financier, contrairement aux holdings des autres secteurs qui sont regroupées dans un sous-secteur des services aux entreprises. L'intégration des holdings gonfle artificiellement le poids du secteur financier, qui réalise ainsi 18% du CA français à l'étranger, contre 7% dans les données de «l'enquête filiales».

#### Éditeur :

Ministère de l'Économie,  
des Finances et de l'Industrie  
Direction générale du Trésor  
et de la Politique économique  
139, rue de Bercy  
75575 Paris CEDEX 12

#### Directeur de la Publication :

Philippe Bouyoux

#### Rédacteur en chef :

Philippe Gudin de Vallerin  
(01 44 87 18 51)  
tresor-eco@dgtp.e.fr

#### Mise en page :

Maryse Dos Santos  
ISSN en cours

## Derniers numéros parus

### Novembre 2006

n°3 . Les relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs.  
Claire Borsenberger, Nicolas Doisy

n°2 . Révisions de la croissance potentielle de l'économie française à moyen-long terme.  
Maylis Coupet

### Octobre 2006

n°1 . La situation économique mondiale à l'automne 2006.  
William Roos, Diana Hochraich

### Juillet 2006 (DPAE)

n°117 . Risques inflationnistes aux États-Unis.  
Luc Eyraud

n°116 . La baisse de la volatilité macroéconomique explique-t-elle le bas niveau des taux d'intérêt.  
Sébastien Hissler

n°115 . Réduction du biais domestique et financement du défi cit courant américain.  
Luc Eyraud, Françoise Jacquet-Saillard

n°114 . Assurance-vie et contrat diversifié.  
Frédéric Cherbonnier, Philippe Gravier, Daniel Turquet

### Juin 2006 (DPAE)

n°113 . Le policy-mix en zone euro et aux États-Unis de 1999 à aujourd'hui.  
Clotilde L'Angevin, Fabrice Montagné

n°112 . Une analyse de l'inflation en France depuis le lancement de l'euro.  
Benoît Heitz, Julie Muro

n°111 . Caractéristiques des marchés du travail dans les pays de l'OCDE.  
Romain Bouis, Jean-Paul Renne